

Preneur d'assurance (domicilié en Belgique)		Courtier	
Nom ou personne morale		Nom	
Prénom ou représentant de la personne morale	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	Numéro d'agence	
Rue + n°		Adresse e-mail	
Code postal / ville		N° de téléphone	
Nationalité		Personne de contact	
Adresse e-mail		Référence	

Adresse du risque	
Pays	<input type="checkbox"/> Allemagne <input type="checkbox"/> Autriche <input type="checkbox"/> Espagne <input type="checkbox"/> France (hors Corse) <input type="checkbox"/> Irlande <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Pays-Bas <input type="checkbox"/> Portugal <input type="checkbox"/> Royaume-Uni <input type="checkbox"/> Italie - Veuillez mentionner ci-dessous le Codice Fiscal italien _____ (Sans le Codice Fiscal, la demande d'offre ne sera pas valable) <input type="checkbox"/> Autres pays de l'Union Européenne (hors Corse): veuillez consulter AVISE pour une offre
	Rue + n°
	Code Postal / Ville
	<b>Description du bien à assurer</b>
Couverture requise	<input type="checkbox"/> Contenu <input type="checkbox"/> Bâtiment + Contenu
Type d'habitation	<input type="checkbox"/> Maison <input type="checkbox"/> Appartement

S'il est répondu « non » à l'une des questions suivantes ou si la surface habitable dépasse 300 m<sup>2</sup>, contactez-nous: [prod@avise.be](mailto:prod@avise.be)

Critères d'éligibilité du risque à assurer			
<b>Je déclare :</b>			
être propriétaire du bien à assurer, à usage exclusif d'habitation		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
que si le bien est mis en location, la durée n'excède pas 26 semaines par an		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
que j'occupe le bien moi-même pendant 2 semaines par an au moins		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
qu'aucuns travaux de plus de 25.000 € ne sont en cours ou programmés dans les 12 mois qui suivent la date de la présente demande d'assurance		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
que toutes les fenêtres et portes extérieures sont équipées de moyens de fermeture. Les portes d'accès sont équipées soit de serrures de sécurité (double face/double tour) soit de charnières solides avec serrure ou verrou		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
qu'aucuns dommages supérieurs à 5.000 € n'ont été subis au cours des 5 dernières années		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
que le bâtiment à assurer est construit en dur (murs extérieurs de min. 75 % incombustibles) et couvert en dur (pas de toit de chaume, couverture bois). La construction principale n'est pas une construction en bois.		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non
<b>Nature des biens à assurer</b>			
Si le nombre déclaré de mètres carrés est inférieur de plus de 10 % au nombre réel, l'assureur applique la règle proportionnelle.			
<b>Totalité de la surface habitable (*)</b>		<b>Prime nette (hors taxes) - Minimum 450€</b>	
<input type="checkbox"/> Calcul pour: <b>France, Portugal, Irlande, Royaume-Uni, Italie</b>			
Bâtiment	X 4,20€ =	= _____ € (min. 250€)	
_____ m <sup>2</sup>			
Contenu	X 3,00€ =	= _____ € (min. 200€)	
<input type="checkbox"/> Calcul pour: <b>Allemagne, Autriche, Pays-Bas, Espagne, G.D. Luxembourg</b>			
Bâtiment	X 3,15€ =	= _____ € (min. 250€)	
_____ m <sup>2</sup>			
Contenu	X 2,50€ =	= _____ € (min. 200€)	
(*) La surface du plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrassures de portes et fenêtres. Ne doivent pas être comprises dans le calcul : les terrasses, les garages (si sous-terrain), les caves et les greniers s'ils ne sont pas emménagés. La superficie de la surface habitable doit être au maximum de 300m <sup>2</sup> . Notre garantie s'élève jusqu'à hauteur de 1.750€/par m <sup>2</sup> pour votre bâtiment et 500€/par m <sup>2</sup> pour votre contenu. Si autre, veuillez consulter AVISE pour une offre			

**Franchise**

(\*) de la prime nette (hors taxes) sera déduite lors de l'émission du contrat par AVISE

 250€ 1.000€ - Ristourne de 10% (\*) 500€ - Ristourne de 5% (\*) 2.000€ - Ristourne de 20% (\*)**Prise d'effet / renouvellement**

Date d'effet du contrat : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_(00.00h)

Si dates d'effet différentes :

Date d'effet du contrat pour le bâtiment: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_(00.00h)

Date d'effet du contrat pour le contenu: \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_(00.00h)

La date d'effet ne peut pas être antérieure, ni postérieure de plus de 90 jours, de la date de signature de la présente demande d'assurance.

Le contrat prend effet à compter de la date d'effet de cette demande d'assurance signée par le preneur d'assurance, sous réserve du respect des critères d'éligibilité définis au présent document.

Sauf convention contraire, la garantie prend cours au plus tôt le lendemain de la réception par l'assureur de la demande.

L'assureur communiquera cette date au preneur d'assurance.

Date d'échéance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

**Remarques :****Disposition légale**

Le preneur d'assurance dispose de la faculté, sauf pour les contrats d'une durée inférieure à trente jours, de résilier le contrat, avec effet immédiat au moment de la notification, dans un délai de quatorze jours à compter de la réception du contrat établi par l'assureur. De son côté, l'assureur peut, sauf pour les contrats d'une durée inférieure à trente jours, résilier le contrat dans un délai de quatorze jours après réception de la demande d'assurance, la résiliation devenant effective huit jours après sa notification.

Sauf convention contraire, la police est régie par la loi belge. Toute plainte au sujet du contrat pourra être adressée à l'Ombudsman des Assurances: Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles et ceci sans préjudice du droit d'engager une action judiciaire. Les informations à caractère personnel sont traitées conformément aux dispositions de la loi du 8 décembre 1992 relative au *traitement des données à caractère personnel*. Conformément aux dispositions de cette loi, vous avez le droit d'accéder aux informations vous concernant, de les modifier ou de les supprimer

**Signature du preneur d'assurance**

Lu et approuvé

\_\_\_\_\_  
Lieu\_\_\_\_\_  
Date\_\_\_\_\_  
Signature

S.A. AVISE

Avenue de Fré 139 • prod@avise.be  
1180 Bruxelles • claims@avise.be  
T : +32/2 340.66.66 • Ent n° 861.095.328  
F : +32/2 340.66.69 • IBAN : BE43 132 5314299 01  
www.avise.be • FSMA : 61786A